

froissent les vôtres, que nous appartenons à deux partis divers. Ne voyez en moi qu'un homme dont toute la vie sera employée à vous plaire.

— Je connais mon devoir, répondit Jeanne. Je vous ai promis de vous suivre devant l'officier municipal, et je vous ai suivi ; je ne vous dois plus rien, n'est-ce pas ? Ne demandez pas plus que je ne vous ai promis, mais souvenez-vous que si, par amitié, par tendresse pour moi, vous aviez changé d'existence, j'aurais pu vivre... Marcus ! Marcus ! dit-elle en saisissant les deux mains du jeune homme, n'entendez-vous pas ces voix qui hurlent ? On chante l'hymne de Marseille... le sang coule autour de nous, et sous nos pieds le sol tremble... Ne voyez-vous rien ? Ne comprenez-vous rien ? Faut-il que moi, une femme, je vous avertisse et je tente de vous éclairer... Encore quelques jours, un seul jour, peut-être, et il n'y aura plus ni Montagne ni Jacobins... La tête de Robespierre aura roulé à son tour sous le couperet, avec celles de Couthon et de Saint-Just... Fouquier-Tinville, votre sinistre maître s'assiera à son tour à la barre, et vous, vous... Oh ! ne détournez pas la tête, ne me croyez point en proie à une exaltation romanesque... Je devine, je sais, je crois... Tout à l'heure une sinistre charrette entraînera encore des condamnés sur la place du Trône-Renversé, mais Dieu sait si ce n'est pas la dernière...

Marcus n'avait pu s'empêcher de tressaillir et de trembler en écoutant les paroles de Jeanne. Elle semblait à cette heure, dans sa robe blanche, son beau visage baigné par la chaude lumière du midi, non pas une simple jeune fille, mais une créature presque surnaturelle. Ce qu'elle lui annonça lui semblait non pas seulement possible, mais certain : il devinait qu'elle avait en ce moment un don de prophétie. Mais quelque autorité qu'empruntât la parole de Jeanne, elle ne pouvait ainsi brusquement triompher des tendances, des aspirations de Marcus. Il ne voyait point d'ailleurs le moyen de s'arracher au groupe qui l'entourait de tous les côtés. L'émotion qui l'avait gagné se dissipa ; il devina un danger dans l'empire que prenait sur lui cette femme qui lui avait d'abord arraché le salut de la famille de Civray, et qui, maintenant, tentait de lui faire abandonner ses frères. Aussi, saisissant les mains de Jeanne avec une sorte de brusquerie, lui dit-il :

— Venez, je vous en prie.

— Soit, fit-elle.

— Où voulez-vous aller ? ajouta Marcus plus doucement.

— Fouquier-Tinville se trouve en ce moment sur son tribunal ; dans un moment les condamnés vont sortir, je veux les voir monter en charrette.

— Vous ! s'écria Marcus avec stupéur.

— Moi, répondit Jeanne d'une voix calme.

Rien ne pouvait surprendre davantage Marcus que la prière de la jeune femme ; il savait que rien au monde ne pouvait lui paraître plus odieux, plus terrifiant que le spectacle auquel elle demandait d'assister. Et cependant ses grands yeux conservaient leur limpidité, son visage cette expression de pureté tranquille qui était son plus grand charme. Quel mystère se dérobait sous cette placidité ; quel était le secret de cette jeune femme qui suivait le chemin conduisant des Tuileries au sinistre tribunal ? Marcus cherchait vainement à le deviner : Dieu et Jeanne le savaient seuls.

Une animation plus grande que de coutume régnait dans les rues.

Lorsque les prisonniers de Saint-Lazare causaient entre eux du changement qui se produisait dans l'opinion publique, ils ne se laissaient pas abuser par une fausse espérance. Oui, Tallien et ses amis agissaient, et leur position était telle que Tallien était perdu si Robespierre et ses séides ne succombaient pas.

Robespierre n'avait pas compris que ce qui est excessif ne saurait durer.

Des groupes nombreux se formaient. Le peuple se massait tantôt du côté de l'hôtel de ville, tantôt du côté du palais où siégeaient les représentants. On sentait que le drame se concentrait là. Ce qui allait se passer au tribunal au sortir de la Conciergerie pa-

raissait moins suspect que ce qui arriverait le lendemain : de ce lendemain on attendait le salut.

De graves événements, dont la foule ignorait les détails mais dont on devinait la portée, s'étaient passés dans les hautes régions du pouvoir.

Une lutte s'était établie entre les amis et les ennemis de Robespierre.

La loi du 22 prairial n'eût qu'à demi atteint son but, si Maximilien n'y avait dû de trouver le moyen de faire tomber les têtes d'un grand nombre d'hommes qui, à des degrés différents, avaient avec lui partagé le pouvoir. Le club des Jacobins, excité par lui, résolut de demander à la fois la mise en jugement de Dubois-Crancé, de Delmas, de Thuriot, de Léonard Bourdon et de Bourdon (de l'Oise). Le premier s'était baigné dans le sang des Lyonnais ; le second, ancien espion de Marat, avait rempli les rôles les plus odieux pour sortir de l'obscurité ; Thuriot, qui s'appelait lui-même *Tue-Roi*, devenait inquiétant ; les deux Bourdon, de quelques crimes qu'ils fussent coupables en comptaient un seul irrémédiable, celui d'avoir raillé la contenance et l'attitude de Robespierre durant la fête de l'Être Suprême. Maximilien échoua dans son projet ; on ne décréta pas d'accusation ceux qui s'étaient rendus coupables à l'égard du dictateur. Cette tentative n'eut d'autre résultat que d'avertir les députés du danger qui les menaçait, de leur prouver la nécessité de s'unir afin de combattre celui qui devenait leur ennemi commun.

Garnier (de l'Aude) à qu'ils confièrent leurs alarmes, loin de les rassurer, leur apprit qu'une liste de proscription, comprenant quarante noms, avait été vue entre les mains de Saint-Just tandis qu'il la communiquait à Lebas. Or, Lebas et Saint-Just étaient à la fois les confidents et les âmes damnées de Robespierre. Pendant le rapide instant où il avait été possible à Garnier de voir cette liste, il n'avait pu déchiffrer les noms des futures victimes, l'entête seul était resté dans son souvenir : *députés suspects*. Or, on savait combien peu d'heures s'écoulaient entre la suspicion et l'échafaud. Il ne fallait désormais qu'un incident, un hasard, pour apprendre aux ennemis de Robespierre le reste d'un secret dont dépendait leur existence.

Ces rumeurs, colportées dans l'ombre, ne tardèrent pas à prendre une consistance grave ; répétées par les femmes, elles devaient être affirmées et prouvées par une femme, et ce fut cette Eléonore Duplay, dont Maximilien Robespierre avait fait son Egérie, qui fournit les armes que l'on devait retourner contre lui. Le frère d'Eléonore demandait en mariage une jeune femme dévouée à Billaud-Varennes ; les refus de celle-ci, en rivalité avec la citoyenne Duplay, amenèrent une scène violente durant laquelle Eléonore menaçait la jeune femme, dont son frère était amoureux, de faire inscrire son nom sur le *Calepin rouge* de Robespierre. Dès lors, le plan de l'amie de Billaud-Varennes fut fait. Elle se départit de sa froideur à l'égard du frère d'Eléonore, et lui demanda la vérité sur le livre rouge. Duplay l'ignorait : ce fut Renard, séide influent de la garde dont s'entourait Maximilien l'incorruptible, qui lui apprit que Robespierre inscrivait la liste de ses ennemis sur un portefeuille de maroquin rouge, qui restait caché dans une poche de son habit.

Dès que Billaud-Varennes connut cette particularité, il songea à s'emparer, ne fût-ce qu'un instant, de l'agenda qui renfermait sans doute le secret de sa destinée et celle de ses amis. Vadier, Fouché (de Nantes) et Tallien, lui promirent de lui venir en aide. Tallien tremblait alors moins pour lui que pour Thérésa Cabarus dont il avait fait sa femme, et qui, en ce moment, se trouvait détenue dans la prison du Luxembourg. Tallien proposa d'abord à Vadier d'endormir Robespierre à l'aide d'un narcotique, mais ce moyen présentait de graves difficultés. Carnot consulté, épouvanté non moins que Tallien, chercha sans le trouver un stratagème pour s'emparer du portefeuille. Le hasard servit les ennemis de Maximilien. A un grand festin donné par Couthon, et où se trouvèrent invités les ennemis de Robespierre, la chaleur était si grande, que les amis de Couthon enlevèrent leurs habits, et

les laissèrent dans le salon avant de passer dans la salle à manger. Carnot, le plus hardi de tous ceux qui avaient intérêt à parcourir le calepin rouge, s'absenta pendant le repas, entra dans le salon, fouilla dans l'habit de Robespierre, y prit le calepin, et aperçut son nom au milieu de quarante autres. Après avoir replacé le carnet, il rentra dans la salle à manger. Robespierre, à son tour, venait d'en sortir. Un pressentiment l'avertissait-il ? Craignait-il pour ses secrets ? Quand il revint, il avait remis son habit, et semblait parfaitement tranquille, tandis que Carnot, incapable de se contenir, quittait la maison de Couthon en adressant à Tallien un signe d'intelligence.

Quand celui-ci le rejoignit, et apprit que son nom se trouvait également sur la liste, il s'écria :

— J'en étais sûr !

Carnot et Tallien se rendirent successivement chez Legendre, chez Fréron, chez Barras, chez Bourdon (de l'Oise). Le soir même les députés se réunissent, et jurent de provoquer dans peu de jours, à la tribune de la Convention, une lutte dans laquelle Robespierre doit succomber. Aussitôt, comme si un mot d'ordre avait été donné, un mouvement d'opinion se produisit contre le féroce député d'Arras. Des tribuns, dans les clubs, travaillaient les masses, excitaient les passions populaires, et retournaient l'esprit public contre celui qu'on appelait déjà le tyran et qui, jusqu'alors, avait été l'idole des sans-culottes.

Maximilien, sans se douter de l'orage qui s'accumulait sur sa tête, se préparait de son côté à hâter l'assaut qu'il devait livrer. Ses amis étaient prêts à le soutenir, mais si résolu qu'ils fussent, ils devinaient que le combat serait rude, et la victoire chèrement disputée.

Marcus était trop intelligent pour ne pas comprendre le travail qui se faisait dans les masses, la dissidence qui se mettait entre les députés. Les paroles de Jeanne, bien qu'elles s'accordassent mal avec sa joie et ses projets, lui semblaient renfermer le germe de la vérité. Aussi, à mesure qu'il approchait de la Conciergerie, éprouvait-il une répugnance plus grande à donner en spectacle à la jeune femme les victimes qui allaient mourir.

Il y en avait vingt-cinq ce jour-là : les vingt-cinq appelées à la Conciergerie. La liste dressée était de vingt-sept, mais un prince et une enfant avaient été rachetés à prix d'or. Sans la générosité avec laquelle des amis de Mlle Aimée de Coigny payèrent cent louis pour que son nom fut rayé de la liste fatale, la jeune captive serait morte en même temps qu'André Chénier.

Au moment où celui-ci, Roucher, le baron de Trenk, de nobles et vaillants gentilshommes, des prêtres aux cheveux blancs, des jeunes femmes, quittaient la prison Saint-Lazare pour se rendre à la Conciergerie, pas un d'entre eux ne garda l'illusion d'être renvoyé absous. Il fallait trois fournées de condamnés pour épuiser la liste des prétendus conspirateurs de Saint-Lazare. La première avait été exécutée la veille, la dernière le serait le lendemain, et compterait des victimes non moins grandes et non moins pures.

Chénier, Roucher et leurs amis conservaient une sérénité impassible. Certains à l'avance du sort qui les attendait, ils évitaient toute allusion au jugement du lendemain.

A mesure qu'il approchait de la Conciergerie, le cœur de Chénier battait plus fort. Privé depuis plusieurs jours de toute communication avec une mère tendrement aimée, il espérait du moins qu'il lui serait possible d'embrasser son frère Sauveur. Celui-ci était depuis plusieurs mois en prison, et, lorsque M. Louis de Chénier alla trouver Barère afin d'en obtenir l'élargissement d'André, il demanda en même temps celui de Sauveur.